



LES ÉCHOS DE PINET

Actualités | Projets | Le village

🇫🇷 Fête du 14 Juillet

Pétanque et brasucade

8H30 Inscriptions au concours de pétanque en doublette

9H00 Début du concours

11H30 Discours de bienvenue

Et apéritif brasucade offert par la municipalité

Place Pierre Thieule

Exposition photos

« Maisons fleuries »

« Instant T confiné »

« Lundi de Pinet »

Marchés paysans de terroir

Les 13, 20 et 27 juillet de 19H à 23H

Place Pierre Thieule

Des Mini-concerts animeront la soirée.

🎓 Bacheliers 🎓

Les élèves ayant obtenu leur baccalauréat en 2020 sont priés de se rapprocher de la Mairie et s'inscrire avant le 18 juillet afin d'organiser une réception en leur honneur qui aura lieu le **mercredi 29 juillet**

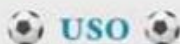


Pinétoise, Pinétois,

Les beaux jours tant attendus sont arrivés. Malgré le déconfinement progressif et les circonstances particulières, la nouvelle équipe municipale a eu à cœur de programmer des animations pour le mois de juillet. En collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, les vignerons indépendants de Pinet, Laurent GAUJAL en tête que je remercie chaleureusement, ainsi que la cave de l'Ormarine, nous inaugurons dès cette semaine les «lundi de Pinet en Juillet ». Les lundis 13, 20 et 27 juillet, nous accueillerons ces marchés paysans de tradition.

Le lendemain, c'est la traditionnelle fête du 14 juillet que nous vous proposons avec sa brasucade le midi et son concours de boules qui nous présagent de bons moments de convivialité entre Pinétois.

Depuis l'installation du Conseil Municipal le 2 juin dernier, un mois s'est écoulé. la nouvelle équipe en place a souhaité s'investir très rapidement afin de concrétiser les projets et les actions sur lesquels nous nous sommes engagés. C'est la raison pour laquelle, nous travaillons d'arrache-pied, pour que notre Forum Médical puisse accueillir notre médecin généraliste et ouvre le 3 août d'une part, mais aussi, que nous avons adopté d'autre part, la demande de subventions pour la construction du futur restaurant scolaire, ou encore que nous avons programmé l'installation d'un panneau lumineux d'informations. Nous nous sommes également attachés à prendre le temps d'échanger avec les enseignants lors du dernier conseil d'école et dresser un état des lieux et des améliorations à apporter pour bonifier les conditions des élèves et des professeurs



La municipalité est très fière des résultats des équipes de Football de l'USO et notamment de l'équipe première qui monte en Division Départementale 1.

Pour montrer notre engagement et continuer à accompagner le club, Cédric HERMITTE, Adjoint en charge de la jeunesse et des sports, a rencontré le Président du club Mr FABRE, mercredi 8 juillet dans le but d'avoir une présentation détaillée du club et faire le point sur les besoins et les attentes en terme d'infrastructure et d'équipement.

Afin de répondre aux mieux aux attentes, la subvention de 7 420 € a été reconduite et votée par le conseil municipal et des travaux d'amélioration des vestiaires sont à l'étude. Nos objectifs étant de maintenir les liens entre le club et la mairie de Pinet sur la saison 2020-2021, d'aider le club dans cette nouvelle division pleine de challenges et de défis sans oublier l'ensemble des sections.

La tâche s'annonce palpitante et les matchs très disputés mais nous leur apportons tout notre soutien pour qu'ils portent haut et loin les couleurs de l'USO.



EN ÉTÉ, SOYONS VIGILANTS
En été, le risque revient et les gens sont davantage
sensibles...
BESOIN BIENS DE VIGILANCE
En cette période, prenez soin de vous.
Si vous recevez des appels de détresse contactez
le seul numéro d'appel le 17
ON COMPTE SUR VOUS

sur le temps scolaire comme en dehors. Nous poursuivons également notre engagement concernant la fiscalité avec le gel des taux d'imposition qui restent inchangés, et auprès du secteur associatif, en renouvelant à l'identique le budget aux associations. Enfin, comme nous nous y étions engagés, nous mettons en place les emplois saisonniers, afin de proposer une expérience professionnelle aux jeunes adultes de notre village.

Sur ces mots, je vous souhaite de passer un excellent été. Prenez soin de vous...

Gérard BARRAU
Maire de Pinet

LE FORUM MÉDICAL

Les travaux de notre Forum avance à grands pas! A défaut de pouvoir vous présenter notre nouveau médecin généraliste pour des raisons d'éthique et de déontologie médicales, vous aurez l'occasion de rencontrer notre doctoresse dès le 3 août, date d'ouverture du cabinet médical.



Nous avons souhaité que notre Forum Médical soit idéalement placé au cœur du village, proche d'un grand parking qui en facilite l'accès. Nous avons donc modifié l'ancienne poste sur la place Pierre THIEULE, qui nous a semblé être un bel endroit et un emplacement accessible, idéal pour l'ensemble des villageois.

Le cabinet a été réalisé pour être fonctionnel, agréable et accueillant pour les patients et les futurs professionnels de santé. Il sera doté d'un bureau médical spacieux et d'une table d'examen offerte par le directeur de la maison de retraite, en complément des efforts de la mairie pour équiper les soignants. C'est



un geste de valeur qui présage d'ailleurs d'une belle collaboration future. Des conditions optimum pour que notre médecin, un kinésithérapeute et un ostéopathe (dans un premier temps) aient l'envie de s'installer et de rester. Nous leur souhaitons une vie personnelle et professionnelle radieuses dans notre beau village.



APPEL À CANDIDATURE

Emplois saisonniers au mois d'Août

Le Conseil Municipal a adopté une enveloppe budgétaire pour permettre à quelques jeunes pinétois de bénéficier d'une première expérience professionnelle. Ainsi, 4 équivalents temps plein seront financés par la commune sur des emplois d'agent technique. Différents travaux pourront être réalisés : peinture, maçonnerie, rangement, tri des déchets... Pour postuler, il suffit de déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie votre CV et une lettre de motivation à l'attention de Monsieur Le Maire.

Médiathèque



... Les Associations ...

Annie JAOUL, 2^{ème} adjointe en charge du CCAS et de la vie associative du village, organisera une réunion en juillet avec les Présidents de toutes les associations qu'elle invitera prochainement.

L'objectif de cette rencontre sera de parler du meilleur modèle de fonctionnement, des besoins éventuels de chacun et des projets 2020.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2020

Amicale Jeunes Sapeurs Pompiers	160 €
Association Chasseurs	740 €
Association jeunes Pinétois	2 000 €
Association des Séniors ACTS	500 €
Cyclosporitif Florensacois	100 €
Comité des Fêtes Pinet	7 900 €
FNACA Comité Local	250 €
Foyer rural Pinet	3 100 €
Piscinai Club Pinétois	5 500 €
USO Florensac Pinet	7 420 €
ASEP Coopérative scolaire	600 €
Commerçants valrassiens	1 000 €
Ensemble pour nos séniors	150 €
Secours populaire	150 €
Total	29 570 €

Les Taux d'imposition

Dans le cadre de la suppression de la réforme fiscale initiée en 2017, les communes n'ont plus à voter le taux de taxe d'habitation à partir de 2020. Sur Pinet, l'engagement de ne pas augmenter les taux a été respecté depuis 2009. Ainsi les taux de Taxe Foncier Bâti et de Taxe Foncier Non Bâti restent inchangés : respectivement 19.60 % et 85.18 %.

LES RUMEURS - Ce mois-ci « Le NI OUI, NI NON »

Nous allons revoter??

En effet, vous le savez tous l'opposition a posé un recours pour contester l'élection ce qui était son droit. Une instruction est donc en cours et les arguments, preuves et mémoires devaient être déposés au tribunal pour le 25 juillet. Les parties seront ensuite appelées à plaider leur cause à une date encore inconnue à ce jour. Suite à cela, le tribunal prendra le temps nécessaire pour analyser et rendre un jugement à une date ultérieure que lui seul aura la possibilité de définir.

On ne connaît donc aujourd'hui ni la date de la plaidoirie, ni la date du jugement et encore moins celui-ci... A moins de savoir lire dans le marc des cafés rencontres..

LA PENSÉE DU MOIS

« Si tu veux connaître quelqu'un, n'écoute pas ce qu'il dit mais regarde ce qu'il fait »

Le Dalai-lama

Les Écoles

Le dernier conseil d'école a eu lieu le 23 juin en présence de la Directrice, des enseignants, des parents d'élèves, du maire et de son 1^{er} adjoint en charge des affaires scolaires. Un bilan de cette année très particulière a été fait par Stéphanie CLADEL et à cette occasion un certain nombre de demandes ont été faites à l'équipe municipale dans l'intérêt de nos enfants.

Un suivi de ce conseil a été assuré par Jean-Marie CHAPUS auprès de la Directrice le mardi 30 juin à la suite duquel un certain nombre de décisions ont été prises pour améliorer encore le quotidien des enfants et des équipes.

Ainsi durant l'été, les escaliers menant à la maternelle seront sécurisés, des travaux de peinture seront réalisés avec l'aide des emplois saisonniers pour rafraîchir certains espaces de l'école. De même, les services techniques de la mairie poseront 2 voiles d'ombrage dans la cour de la maternelle pour amener un peu de fraîcheur aux tous petits et nous étudierons la possibilité en 2021, de créer 2 petits préaux sur le modèle du grand dans la cour des primaires.

Par la suite, nous envisageons de climatiser les classes qui ne le sont pas mais le budget conséquent nous obligera à reporter ces travaux fin 2021 voire de les échelonner jusqu'en 2022.

Pour finir, la Mairie a validé le devis envoyé par Madame la Directrice pour le voyage en Lozère de nos écoliers.



! Restauration scolaire !

Demande subventions pour la construction d'un bâtiment neuf

Le Conseil Municipal a adopté le principe d'une demande de subventions aux différents partenaires financiers relative à la construction d'un nouveau bâtiment destiné à la restauration scolaire du midi.
Coût prévisionnel : 630 000 € H.T



Prise en charge financière des frais de garde des enfants au Centre de Loisirs de Florensac

Comme tous les ans, la commune de Pinet participe aux frais relatifs à la garde des enfants durant les périodes du mois de juillet et d'août au centre de loisirs de Florensac. Cette année, la Mairie a voté une enveloppe de 6 400 € qui permettra à une vingtaine d'enfants de Pinet de bénéficier des services du Centre de Loisirs.



Compteurs LINKI

Comme nous nous y étions engagés, nous avons organisé une soirée sur l'installation future des compteurs Linky sur le village. Prévues au départ le 6 septembre, la mairie a souhaité avancer cette information citoyenne au mercredi 8 juillet. En effet, nous avons su fin juin que la société en charge de la mise en place avait commencé le travail, nous faisant ainsi réagir dans l'urgence. Nous tenons à remercier Denis RIEU et Louis HENRY qui ont su être réactifs, en collaboration avec Jean-Marie CHAPUS 1^{er} adjoint, organisateur et animateur de cette soirée. Monsieur RIEU a su mettre à la disposition des concitoyens, son savoir et sa compétence afin que chacun des participants puisse avoir un maximum d'informations objectives, quant à l'installation des compteurs.

Nous espérons sincèrement que cette soirée aura plu et nous ne manquerons pas d'en organiser chaque fois qu'un sujet pourra le permettre et le justifiera.



Espaces verts

🌱 Une grand merci à L'équipe locale des espaces verts qui a replanté l'espace devant le gymnase détérioré durant les travaux de l'avenue du Picpoul.



Installation d'un point d'eau

💧 une bon tuyau pour nos amis pétanqueurs

☀️ Nous vous souhaitons un excellent été et vous donnons rendez-vous en Septembre ☀️

Désignation des représentants de la commune à la CAHM-CLECT, CIID, CISPD

Maryline COMBES (4^{ème} Adjointe au Maire) et Jean-Marie CHAPUS (1^{ère} Adjoint au Maire) représenteront Pinet à La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée afin de défendre les finances de la commune auprès de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) et de la CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs)

Michel DICHLIAN et Stéphanie BARRAU représenteront eux la commune au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

Le droit d'expression aux élus de l'opposition

L'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit un espace à l'expression des conseillers élus sur une autre liste que celle de la majorité. Lors du précédent Conseil Municipal, nous, les 4 élus d'opposition, avons donc demandé à Monsieur le Maire un emplacement sur les différents supports de communication de la commune.

Commissions communales : Les 4 conseillers municipaux de l'opposition, participent à toutes les commissions municipales, afin d'apporter notre contribution à la gestion des affaires communales.

Nicolas ISERN : Urbanisme, Projets, CCAS et Vie Associative, Habitat Social, Jeunesse et Sports, Commission Appels d'Offres.

Nathalie BASTOUL : Administration générale, Affaires Scolaires, Développement Economique / Emplois et Technologies Numériques, Communication / Culture, Enfance.

Hervé TIQUET : Suivi des travaux, Service technique, Finances / Comptabilité, Affaires Juridiques et Contentieux, Espaces publics / Cadre de vie, Aménagement architectural du centre ancien.

Stéphanie VELEZ : Sécurité et Anciens Combattants, Ages de la vie, Solidarité, Environnement, Festivités et Animations, Viticulture et Agriculture.

Départ à la retraite: Nous tenons à remercier la boulangerie LAGARRIGUE pour son investissement auprès des Pinétois durant de nombreuses années. A l'heure de la retraite, nous leur souhaitons de vivre de beaux projets personnels. Nous sommes allés leur dire au revoir avec un présent et beaucoup d'émotion.

Vie associative: Nous adressons toutes nos félicitations à l'équipe de Football de l'USO, qui fait désormais partie de l'élite départementale en accédant à la division « Départementale 1 ». Nous félicitons tous les joueurs, mais également le Président et les membres du Conseil d'Administration, ainsi que leur formidable entraîneur Alexandre SOUCHON.